On a transféré, hier, mardi à la maison d'arrêt de Lille, un ouvrier tisserand du Blanc-Seau, Pierre Vanlaeme. Ce jeune homme avait été arrêté la veille, à Roubaix, pour ivresse manifeste et bris de clôture.

En même temps que [illegible] François Planck, rattacheur [illegible] gache, fileur et Bernard D[illegible] cheur, ont été mis à la d[illegible] du Parquet. Etant ivres, dimanche soir, ces trois individus sont tombés à bras raccourcis sur un agent de police qu'ils ont fort maltraité. L'un d'eux s'est même servi d'un bâton pour le frapper.

La voiture d'un boulanger de Wattrelos stationnait [illegible] soir, rue de Lille, à Lannoy, en face d'un estaminet, quand le cheval eut peur d'une autre voiture qui passait et s'emporta. Il alla se [illegible] dans la vitrine d'un tailleur et blessa grièvement à la tête une petite fille de 10 ans qui se trouvait sur le trottoir. Un transport au cerveau est à craindre.

L'AFFAIRE DOBBELAERE. — Nous lisons dans le *Journal de Gand* :

« Le procès de Dobbelaere, qui commence le lundi 21 courant, devant la cour d'assises de la Flandre-Orientale, attirera beaucoup de monde.

» M. le conseiller de Gottal, qui présidera la cour, a bien voulu prendre des mesures spéciales pour que les représentants de la presse puissent suivre les débats et en rendre compte.

» Tous ceux [illegible] confrères, étrangers à la ville de [illegible] qui désireraient obtenir des entrées pour leurs reporters, peuvent s'adresser, à dater de vendredi, au directeur du *Journal de Gand*, qui soignera le nécessaire pour les faire placer et leur délivrera des permis spéciaux pour la tribune des journalistes. Il pourra également leur procurer, le *jour de l'ouverture des débats*, des copies de l'acte d'accusation. »

Nos félicitations et nos remerciements à notre confrère belge pour la courtoisie de ses procédés.

Hier, vers cinq heures, 5 jeunes gens de 12 à 15 ans, qui avaient l'intention de faire une promenade sur le canal des Stations, à Lille, prenaient place dans une barquette.

Leur intention, certes, n'était pas de faire une promenade *dans* le canal ; mais l'un d'eux fit si bien que la légère coquille de noix se renversa et nos cinq gymnasiarques tombèrent à l'eau.

Heureusement, chacun d'eux savait nager, et le courant n'étant pas très fort ils purent s'en tirer sains et saufs après avoir pris un bain froid hors saison.

On a arrêté, hier à Halluin, un ouvrier de ferme, nommé Louis Delaret, âgé de 51 ans, pris en flagrant délit de fraude.

NOTABILITES COMMERCIALES
de Roubaix

AUMOUTON COURONNE. Nouveautés. Gde-Rue, 53

Mlle DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TERPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE RUE, 44 BIS

LEDOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité pr Noces et Baptêmes. Glaces pr malade

A. LECLERE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCIER, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants.

Mme CHATTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
Plantes et Bouquets en tous genres

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancn mon Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
R. SCHOUTETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille

FLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 18.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants pendles bronze et composition

Assassinat à Boulogne

Notre correspondant particulier de Boulogne nous télégraphie :

Boulogne 15 mars, 6 h. 15 soir.

Hier, un assassinat a été commis à Boulogne.

A la suite d'une discussion survenue dans un cabaret, un manouvrier a été tué.

Le parquet s'est transporté sur les lieux et procède à une enquête.

— COULOGNE. — Encore un assassinat ! Lundi, à la pointe du jour, on a trouvé sur le revers d'un fossé, route de St-Omer à Calais, le cadavre du nommé Beptunes, garçon de ferme aux Attaques. Il avait la tête presque séparée du tronc. On parle d'une arrestation.

— ARRAS. — Il y a quelques jours, les douaniers du poste de la *Loisette*, à Auxi, ont fait une prise de 390 kilogr. de tabac belge.

Il était environ trois heures et demie du matin, quand ils virent s'avancer une voiture qui leur parut suspecte. Ils fouillèrent au conducteur l'ordre d'arrêter, mais celui-ci détala des plus belles, ce que voyant les douaniers tirèrent sur le cheval qu'ils tuèrent.

Quant au conducteur, il put s'échapper et filer vers la frontière.

— AVESNES. — Samedi dernier, les instituteurs des cantons de Bavai, Soire-le-Château et Maubeuge étaient réunis à l'école municipale de notre ville pour une conférence pédagogique. Cette réunion, à laquelle assistaient MM. les inspecteurs primaires de Quesnoy et d'Avesnes, a été présidée par M. le directeur de l'enseignement primaire du Nord.

M. Jacob, instituteur à Cousoire, M. Boix, instituteur à Bavai et M. Vincent, instituteur à Eleu-ed, ont été désignés par leurs collègues, pour assister à la conférence départementale qui aura lieu à Lille, et dans laquelle aura lieu la nomination des délégués qui seront appelés à prendre part au Congrès pédagogique qui aura lieu à Paris au mois d'avril.

— ST-OMER. — Un grand concours de pompes, avec festival, et concours de gymnastique seront offerts aux musiques d'harmonie, aux orphéons, aux compagnies de sapeurs-pompiers et aux Sociétés de gymnastique, les dimanche 26 et lundi 27 juin 1881.

4,000 fr. de prix, primes et médailles.

— CUMIES. — Samedi, dans l'après-midi, M. Drecq, cabaretier et marchand de chiffons, était occupé dans une grange, il avait près de lui son fils, tout jeune. Le bambin s'éloigna un moment pour aller jouer sur la route, presque sous les yeux de son père. Cependant il tomba dans un trou à fumier, qui s'était rempli d'eau, jusqu'à une hauteur de un mètre, sans que M. Dreeq l'entendît.

Quelque le malheureux père, cherchant son fils, l'a retiré de l'eau presque immédiatement après [illegible], il ne retrouva qu'un cadavre. On jugera son désespoir.

— [illegible] Des malfaiteurs ont fait sauter [illegible] dimanche un [illegible] ans.

Une [illegible] de marinière, composée de 4 personnes, devait passer cette nuit-là chez la veuve. Ces cinq personnes n'eurent que le temps de prendre quelques vêtements et de se sauver.

La justice informe.

DÉCÈS. — Dans la nuit du 18 au 19 février dernier, les nommés Verbeek et Lauwyes, journaliers dans cette commune, étaient partis pour Warneton afin d'y frauder du tabac. Depuis ce temps, l'on ne les avait plus revus, quand le 12 mars, le sieur Leveille, batelier, aperçut sur le rivage de la Lys, le cadavre de Verbeck. Il fit aussitôt sa déclaration et la gendarmerie, puis M. Toffart, médecin, se rendirent sur les lieux. Ce dernier constata que la mort était le résultat d'un accident.

Verbeck était âgé de 43 ans, marié et père de six enfants en bas âge. On n'a pas de nouvelles de Lauwyes. Les plus actives recherches sont faites afin de savoir s'il existe encore ou s'il a trouvé la mort dans la Lys avec Verbeck.

ÉPHÉMÉRIDE

MERCREDI 16 MARS. — *Saint Cyriaque, diacre.* — 1595. — ORDONNANCE EN FAVEUR DES LABOUREURS.

L'agriculture fut remise en honneur au VIe siècle par les religieux. Les monastères étaient sur les différents points de la France le centre d'autant de colonies agricoles. Molesme, Cîteaux, une partie de la Champagne, de l'Anjou, de la Bretagne, de la Touraine, du Poitou, de la Gironde, du Périgord, les forêts de Savigny, de Cerucy, d'Orges, de Laon, et les Hautes-Bruyères, près de Paris, furent défrichés par les Bénédictins, les Prémontrés, les Bernardins, et devinrent de fertiles campagnes. Les religieuses elles-mêmes ne dédaignaient pas le travail des champs. Montreuil-les-Dames et ses environs fut mis en culture par les Bénédictines.

Charlemagne, saint Louis, Charles V, Louis XI, Louis XII, ne négligèrent rien pour favoriser le développement de l'agriculture. Henri IV mit tout en œuvre pour augmenter la richesse des campagnes et assurer le bien-être des cultivateurs. Il fit dessécher les marais, multiplier les voies de communication et exempta les laboureurs de la contrainte par corps.

A la fin du XVIe siècle, la France exportait quantité de produits agricoles à l'étranger. L'aisance pénétrait peu à peu jusque dans les hameaux les plus reculés, et en 1610, quand Henri IV fut assassiné, le vœu du bon roi qui avait dit en parlant des paysans : « Je veux qu'ils mettent une poule au pot tous les dimanches, » était en partie comblé.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 mars. — Hector Vanderschelden, rue du Square, 8 bis. — Gertrude Coghe, rue Watt, cour Govaere. — Frédéric Vanhoutte, rue de l'Hommelet, 162. — Gustave Rogier, rue de l'Industrie, maison Tiers — Cyrille Decalonne, rue des Arts prolongée, maison Bauwens, 177. — Gabrielle Braquet, rue St-Jean, 27. — Céline Baert, rue de la Barbe d'or, cour Lamblin, 12. — Hélène Bonte, rue Buffon, maison Bonte. — Aurore Deruyck, rue des Longues-Haies, 166. — Gustave Fay, rue d'Inkermann, 82. — Louis Cour, rue Decrême, cité Roussel, 4.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 mars. — Jean Renard, 60 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Louise Deneef, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Pierre Debruyne, 59 ans, marchand de lait, rue du Fontenoy, 88. — Charles Morseau, 1 mois, rue Darbo, 20, cour Tiberghien. — Fidèle Desmadryl, 1 an, rue des Longues-Haies, 1, cour Vantoy. — Eulalie Callewaert, 1 an, rue du Beau Chêne, 7.

Belgique.

Accident. — Intervention de la reine des Belges. — On lit dans l'*Etoile Belge* :

Un très grave accident est arrivé samedi, dans la forêt de Soignes. Deux jeunes gens, MM. P... et G..., à cheval, galopaient dans l'avenue de Lorraine. Malheureusement, l'un des coursiers, monté par M. G..., s'est emballé, et, par un écart subit, a jeté son cavalier contre un arbre. M. G... est tombé inanimé sur le sol.

La reine, accompagnée de la comtesse de Limbourg-Stirum, conduisant ses quatre poneys, arrivait juste en ce moment. Sa Majesté s'est aussitôt immédiatement de l'état du blessé. Il ne respirait plus guère. Le sang jaillissait à flots par la bouche.

La reine, avec l'aide de sa dame d'honneur, du groom et de M. Foulon, officier de la garde civique à cheval, l'a fait placer dans son poney chaise avec toutes les précautions que réclamait son état. Sa Majesté s'est mise sur le panet d'arrière, la comtesse sur le marchepied de gauche, et le groom sur celui de droite, et, avec beaucoup de ménagements, la reine a conduit le blessé à la campagne de M. Van Huffel, à l'avenue de Lorraine, où l'avait précédé M. Foulon.

Les soins les plus minutieux et les plus intelligents ont été prodigués au blessé.

La reine a fait prévenir la famille par le baron d'Anethan, colonel commandant de place.

M. G... a une côte enfoncée et de fortes contusions. Les médecins espèrent qu'il n'y a rien qui puisse faire présager une catastrophe.

FAITS DIVERS

— Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 63e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1865 : A ce tirage, il a été extrait de la roue 988 numéros, dont les 21 premiers ont droit aux primes suivantes : Le n° 209,264 gagne 150,000 francs. Le n° 435,574 gagne 50,000 francs. Les quatre suivants, chacun 10,000 francs : 237,432. — 126,349. — 115,864. — 34,487. — Les cinq suivants, chacun 5,000 francs : 547,331. — 261,430. 446,737. — 382,575. — 378,927. — Les dix suivants chacun 2,000 francs : 518,673. — 99,606. — 455,945. — 497,951. — 427,192. — 540,996. — 482,419. — 172,775. — 216,541. — 24,932.

— LES DRAMES DU FEU. — La scène s'est passée à Franklin, bourg maritime de l'Australie méridionale, où la famille du cultivateur Mac Carthy, qui occupait une ferme isolée, jouissait de l'estime générale. Le 18 février, Mac-Carthy était allé faucher avec ses quatre fils. Tout à coup, ils aperçurent au loin une fumée épaisse qui leur annonçait qu'un incendie venait d'éclater dans les herbes. De tels accidents étant fréquents dans ces contrées tropicales, les faucheurs s'en préoccupèrent d'autant moins que le vent ne soufflait pas du côté de leur ferme. Mais un changement violent ne tarda pas à se manifester dans l'atmosphère. Le vent, changeant de direction, se mit à souffler en tempête et l'incendie se propagea avec une activité dévorante du côté de la ferme.

Eperdus, affolés, les malheureux se précipitèrent au milieu d'une fumée asphyxiante pour gagner leur [illegible], où ils avaient laissé ce qu'ils avaient de plus cher. Arrivés à quelques pas de la maison, ils sentirent sous leurs pieds quelque chose qu'ils prirent tout d'abord pour un tronc d'arbre. Mais, en se baissant, Mac-Carthy s'aperçut que c'était le corps carbonisé de sa femme. Plus loin, le fermier ramassa le cadavre de son jeune fils, âgé de 7 ans. Enfin, pénétrant dans la demeure, l'infortuné fermier aperçut, pour comble d'horreur, ses cinq filles étendues sans vie sur le sol. L'une d'elles tenait étroitement serré dans ces bras un pauvre petit être de quelques mois. C'était l'aînée, et elle avait à peine 19 ans.

Qu'on juge du désespoir des membres survivants de cette nombreuse famille qui, au dire des habitants de Franklin, vivaient dans la plus admirable union.

NOUVELLES DU MATIN

La question tunisienne.

Paris, 15 mars, 5 h. 35 soir.

La *Liberté* dit que M. Barthélemy-St-Hilaire, ministre des affaires étrangères, a saisi le Conseil des ministres de la question tunisienne.

M. le ministre des affaires étrangères est très résolu à mettre un terme aux intrigues qui sont ourdies contre l'influence des intérêts français. Les ministres ont partagé son sentiment et l'ont chargé de préparer les mesures propres à rendre ces résolutions effectives.

Le *National* affirme également que le gouvernement va prendre des mesures énergiques.

La colonie française de Tunis, a offert à M. Roustan, consul général de France, un objet d'art, en témoignage de sa reconnaissance pour la fermeté, l'habileté et le patriotisme avec lesquels, le consul de France a su défendre, d'une façon énergique ses intérêts.

Toujours le duel

Le *Napoléon* annonce que le président de la République a eu avec M. Gatineau, député d'Eure-et-Loir, une longue conversation où il n'a été question que du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement.

M. Gatineau est partisan du scrutin d'arrondissement, et M. Grévy l'a vivement exhorté à prendre la parole dans ce sens.

M. Grévy a même ajouté que si, le jour de la discussion, les membres du cabinet ne venaient pas soutenir à la tribune le scrutin d'arrondissement, M. Gatineau devrait y monter pour le sommer de s'expliquer et dégager la politique du président de la République.

L'église du Sacré-Cœur

M. Clémenceau, député de l'extrême gauche, a formellement promis de ne pas laisser les Chambres se séparer sans avoir fait rapporter la loi en vertu de laquelle on continue à construire le Sacré-Cœur.

Une assemblée de jurisconsultes aurait trouvé le moyen de prouver qu'on ne doit même aucune indemnité pour les sommes déjà dépensées.

Quant au préfet de la Seine, il approuverait absolument le vœu du Conseil municipal qui demande, on s'en souvient, la cessation des travaux.

Voyage de M. de Lesseps en Egypte

M. Ferdinand de Lesseps est parti par le rapide de la gare de Lyon. L'infatigable perceur d'isthmes se rend en Egypte, où tout le monde le réclame depuis trois ans. Le vice-roi lui prépare, dit-on, une réception magnifique.

M. de Lesseps va étudier avec les ingénieurs égyptiens le plan d'un canal d'eau douce allant à Port-Saïd.

Il sera absent pendant un mois; à son retour, il fera une halte de quelques semaines à Paris, et repartira dans le courant de juin pour Panama.

L'impératrice Eugénie

Londres, 15 mars, soir.

L'impératrice Eugénie a accepté l'offre qui lui a été faite par M. Baring, d'habiter Cambe-Lodge, près de Wimbredon.

L'impératrice a accepté parce que sa nouvelle résidence de Farnborough n'est pas encore prête.

Mauvaises nouvelles.

Rome, 15 mars, 15 h., m.

Les nouvelles arrivées ce matin de Constantinople sont moins optimistes que celles de ces jours derniers.

La Porte offrirait des concessions dérisoires; et dans les cercles officieux on considère qu'il sera impossible d'éviter la guerre si la Turquie persiste dans son attitude.

L'agitation portugaise

Deux meetings ont eu lieu à Lisbonne : l'un républicain, pour protester contre le traité de Lorenzo; l'autre monarchiste, contre la politique suivie par le cabinet.

A la sortie, plusieurs cris de : Vive la République ! se sont fait entendre. La police a dispersé la foule; quelques personnes ont été emprisonnées.

Promotion de capitaines

On annonce une assez forte promotion de capitaines d'infanterie ; mais elle ne sera faite que dans le courant d'avril.

La santé de la Reine d'Espagne

On écrit de Madrid que contrairement aux bruits répandus sur la maladie et la faiblesse de la reine Marie-Christine, qui est entrée dans son quatrième mois de grossesse, la jeune souveraine se portait on ne peut mieux, et que ses forces n'avaient nullement diminué.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décret contenant des nominations dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance.

Décret nommant des juges de paix et des suppléants.

Décret convoquant le collége électoral de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), à l'effet d'élire un député.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Jaligny (Allier,) de Saint-Girons (Ariége), de Burie (Charente-Inférieure), de Capestaing (Hérault), de Meyrueis (Lozère), d'Audruick et de Carvin (Pas-de-Calais), du canton sud-ouest de Clermont (Puy-de-Dôme), de Tournan (Seine-et-Marne) et de Boves (Somme), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décret convoquant les électeurs des cantons de Poncin (Ain) et de Mansle (Charente), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décret portant modification des alignements de la rue Saint-Thomas-d'Aquin (7e arrondissement).

Décret portant nomination d'un officier d'administration principal du service des bureaux de l'intendance militaire.

Décret ayant pour objet d'autoriser les membres du conseil colonial de la Cochinchine à nommer leurs président, vice-président et secrétaire.

Décret déclarant d'utilité publique les travaux à exécuter pour l'établissement d'une ligne de tramways, à traction de chevaux, entre les Halles et la porte d'Ivry.

Décisions autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux à Jonchery-sur-Vesle (Marne) et Pouyastruc (Hautes-Pyrénées.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Circulaire du ministre de la guerre sur les dispositions à prendre pour la mise au vert des chevaux de l'armée en 1881.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Le gouvernement et le scrutin de liste

« Nos renseignements nous permettent d'affirmer, une fois de plus, dit la *Petite République Française*, que le gouvernement gardera la neutralité dans la question du scrutin de liste.

Réception au ministère des finances

« Hier soir, grande réception officielle au ministère des finances.

» On remarquait parmi les personnalités présentes : Le baron et la baronne de Beyens, le colonel Rau, le général Tornton, M. et Mme Nazare-Agh, Mme la générale Farre, MM. Wilson, Bethmond, Dreyfus, Joubert, Bentin, Grante ; plusieurs officiers généraux.

» A minuit la réception était terminée. »

Mouvement judiciaire

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui le mouvement judiciaire depuis longtemps annoncé.

Un nouveau complot

Le *Gaulois* publie la dépêche suivante :

« Vienne, 15 mars, 7 h. 40 soir.

» Un des principaux journaux viennois, la *Wiener allgemeine Zeitung*, publie ce soir un télégramme de son correspondant particulier de Londres, qui dit textuellement : « Je puis » vous affirmer qu'un avertissement très pressant vient d'être expédié à Saint-Pétersbourg, » à propos de certains indices qui autoriseraient » à croire qu'un autre attentat est projeté » contre le nouveau Tzar. »

Titres nobiliaires

M. Laroche-Joubert se propose de déposer prochainement une proposition portant que tous les citoyens français pourront ajouter à leur nom des titres nobiliaires, à la condition de payer à l'Etat une redevance annuelle.

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

Le général Pittié aux obsèques du Czar

Paris, 16 mars, 5 h. 50 soir.

Le Général Pittié ira représenter la France, aux obsèques de l'Empereur de Russie.

Affaire Tunisienne

Alger, 16 mars.

Les bruits relatifs aux préparatifs qui auraient été faits en Algérie pour l'occupation de la Tunisie, ou pour l'envoi d'une corvette à Tunis, sont démentis.

La compagnie Algérienne qui a été formée pour la construction des chemins de fer de Bône à Guelma, demande au gouvernement Tunisien, une indemnité de 2,000 francs par jour, pour le préjudice qui lui est occasionné par la suspension des travaux.

Le gouverneur général de l'Algérie

Alger, 17 mars.

L'escadre hollandaise est parti ce matin.

Le gouverneur général civil de l'Algérie a quitté Alger aujourd'hui à 6 heures de l'après-midi, par un paquebot de la Compagnie Transatlantique. Il se rend à Paris.

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de laines coloniales

Londres, 15 mars.

Ventes 9,000 balles.
Le marché est animé.
Les ventes sont fermes.

Le Havre, 16 mars

Le marché lainier est calme.
Les cours sont inchangés.

Circulaire hebdomadaire de M. H. Caune, courtier de commerce

Marseille, 11 mars 1881

Les laines connues de Perse ont encore donné lieu cette semaine à des ventes en grande partie pour la matelasserie. Les autres sortes restent toujours fort calmes.

L'enchère, qui doit avoir lieu le 15 du courant, s'est augmentée d'autres parties. Nous en donnons ci-après le relevé général :

233	balles	laines assorties	de Bagdag.
312	»	»	Mossoul
95	»	»	Caracach
920	»	»	Perse et Damas diverses
187	»	»	Georgie 1re tonte »
291	»	»	Tunis
47	»	»	Panorme
25	»	»	Angora
157	»	»	Vieux Matelas
58	»	»	Diverses

2325 balles.

De Londres, notre dernière dépêche est ainsi conçue :

Londres le 10 mars, 6 heures 10 m. du soir.

« Prix soutenus. »

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit :

1037 balles vendues
333 » arrivées pour notre place

Notre stock s'élève à 38711 balles.

Détail des ventes de la semaine

65 b. laine Andrinople Karabach, fine, fr. 1,60, 2e fr. 1,36; 10 b. Toulscha. fr. 1,60; 18 b. Espagne noire, fr. 1,55; 37 b. Bagdad noire et grise, fr. 1,90 à 2,10; 215 b. Mossoul, fr. 1,30 à 1,45; 340 b. Caracach, fr. 1,35 à 1,45; 20 b. Damas lavée, prix secret; 15 b. Khorassan, fr. 2; 73 b. Maroc lavées. fr 2,10 à 3; 17 b. Débris lavés d'Oran, fr. 2 20; 6 b. Beha de Sfax, fr. 1,15; 9 b. Donskoy Taganrock, fr. 2,45 à 2,55; 19 b. Vieux matelas cardés, divers prix; 60 b. Tunis suint, fr. 1,07 1/2; 44 b. Beldhia de Larache, fr. 1,35.

Aux enchères : 55 b. Perse suint avariées, fr. 1,07 1/2 à 1,10; 11 b. Perse grise avariées, fr. 1; 3 b. Mossoul et Caracach fr. 0,95 à 1,15; 20 b. Bagdag, fr. 1,35 à 1,67 1/2.

Total 1037 balles.

Les ventes aux enchères des laines coloniales, commencées le 15 février, progressent, avec beaucoup d'animation, mais sur une échelle de prix très décourageants, surtout pour les laniculteurs et exportateurs des colonies, qui au commencement de la saison avaient envisagé la situation avec trop de confiance. Les enchères dureront probablement jusqu'au 26 du présent mois, comme cela avait été arrangé d'abord. La seconde série commencera sept semaines plus tard, le 10 mai, et comprendra tous les nouveaux arrivages jusqu'au jour, d'ici là, où leur importance aura atteint un chiffre de 350,000 balles. Jusqu'à ce jour, on a offert 144,731 balles, dont 14,200 ont été retirées, et vendues en partie de gré à gré. La moitié, pour le moins, de ce qui a été vendu, a été prise par le continent. Comme nous l'avons rapporté de temps à autre depuis le commencement de ces ventes, les cours ont varié de 5 à 7 et de 7 à 10 pour cent de baisse relativement aux prix des ventes de novembre, le plus grand nombre des sortes subissant la plus forte réduction. Pendant la troisième semaine des ventes cette réduction a été dépassée, en même temps que l'assistance a été moins nombreuse.

Depuis cinq ou six jours le ton a été meilleur à l'égard de plusieurs sortes; bonne et moyenne en suint, peignon lavé supérieur et quelques autres ont éprouvé une avance; mais les mérinos dégraissés ont un peu perdu de la plus-value dont ils jouissaient pendant la période de dépression subie par les autres sortes. Les toisons ordinaires et « fair » à bonnes lavées restent au plus bas cours de la série. Les agnelines, surtout les lots inférieurs sont délaissées à des prix plus bas encore. Les laines, hautes et de métis, notamment les sortes fines régulièrement assorties et adaptées à l'article écossais, ont maintenu une position exceptionnellement favorable, en présence du peu d'activité montré par cette industrie particulière. La comparaison des cours actuels avec ceux de l'année dernière pour la série correspondante, donne une dépréciation d'environ 20 pour cent. La comparaison des prix d'une même marque est toujours trompeuse, car plusieurs toutes, notamment celles de Victoria de l'Ouest sont actuellement de meilleure qualité que l'année dernière, mais la plupart des autres est décidément inférieure.

La longueur luxuriante de la laine a souvent remplacé sa finesse, et dans ce cas, comme du reste pour beaucoup de toisons non-lavées, la laine est chargée de terre, de graines et de sable. D'où il résulte qu'un moindre prix par lb., ne représente pas nécessairement un moindre bénéfice net aux producteurs.

Voici les cours payés : Nouvelle-Zélande dégraissées 9 1/2d à 1s 9d — 2 fr. 20 c. à 4 fr. 90 c.; en suint 6 1/2d à 9d — 1 fr. 50 c. à 2 fr. 10 c.; flocons et morceaux 7 1/2d à 1s 4d — 1 fr. 75 c. à 3 fr. 75 c. Adelaïde, en suint 5 1/2d à 11d — 1 fr. 25 c. à 2 fr. 55 c. Port-Philippe, toisons 1s 1/2d à 1s 6 1/2d — 2 fr. 70 c. à 40 fr. 30 c.; dégraissées 1s 6 1/2d à 1s 10d — 4 fr. 30 c. à 5 fr. 15 c.; en suint 5 1/2d à 1s 1d — 1 fr. 25 c. à 3 fr.; flocons et morceaux 1s 3d à 1s 5d — 3 fr. 50 c. à 3 fr. 95 c; agneaux toisons 1s 3 1/2d — 4 fr. 75 c.; en suint 1s — 2 fr. 80 c. Cap en Natal, toisons 5d à 11d — 1 fr. 15 c. à 2 fr. 70 c.; dégraissées 1s 4d à 1s 9 1/2d — 3 fr. 75 à 5 fr. 5 c.; en suint 7d à 10d — 1 fr. 60 c. à 2 fr. 35 c. — par lb. en prix anglais, et par kilogramme en francs.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 16 mars, 1 h. 25 soir.

Ventes : Un millier de balles. Les disponibles sont inchangés. Le terme est faible. Avril est tenu à 70; juillet-août 71,50; novembre-décembre, 71.

New-York, 16 mars.

Prix du Middling 10 3/4. Terme : Mars, 10,38; avril, 10,35; mai, 10,43; juin, 10,53; juillet, 10,59; août, 10,63; septembre, 10,35; octobre, 10,19.

Les prix sont soutenus.
Ventes 124,000 balles
Charleston est coté 79.

Nouvelle-Orléans, 16 mars

Terme : mars, 10,37; avril, 10.24; mai, 10,26; juin, 10,34; juillet, 10,41; août 10,47.

Recettes : dans les ports du Golfe de l'Atlantique		10,000 b.
	intérieur	9,000 b.
Expéditions : vers l'Angleterre		15,000 b.
	la France	0,000 b.
	le continent	13,000 b.
Les Stocks s'élèvent à		00,0000 b.
dans les ports intérieurs à		00,0000 b.

Liverpool, 16 mars.

Ventes 8,000 balles. Les disponibles sont soutenus. Dans les livrables, il y a une baisse partielle de 1/32.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

La maison du **BON MARCHÉ** *à Lille, prépare en ce moment sa mise en vente annuelle des Nouveautés d'Été. Tout ce que la mode a créé de plus nouveau se trouvera réuni dans son exposition générale qui aura lieu très prochainement.* 331

UN CONSEIL A SUIVRE

Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérir la phthisie; son rôle se borne à soulager les malades qui en sont atteints. Aussi, malgré les soins intelligents qui leur sont prodigués pour prolonger leur existence de quelques années la phthisie pulmonaire est-elle, de toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles et celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et, autant que possible, dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis, un peu partout, ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

Ç'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un grand rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois, on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peut actif, très variable dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui, on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron très limpide, très aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau, et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon du prix de 2 fr. peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petites capsules rondes de la grosseur d'une pillule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norwège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes que ont l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot prises immédiatement avant le repas remplacent facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50, contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot : dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

19072

THEATRE DE ROUBAIX

Situé rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Bureau à 7 h. Rideau à 8 h.

Jeudi 17 mars. Spectacle offert aux dames, une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place.

Garibaldi ou le pacificateur de l'Italie Drame nouveau et à grand spectacle en 5 actes, par M. Bordonne.

EMPRUNT NATIONAL DE 1 MILLIARD

EN RENTES 3 0/0 AMORTISSABLES

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

LE JEUDI 17 MARS 1881.

Par décret en date du 7 mars 1881, M. le Ministre des Finances a été autorisé à émettre un emprunt de 1 milliard en rentes 3 0/0 amortissables.

Le succès de l'Emprunt est acquis d'avance; son but est d'assurer l'exécution de nos grands travaux publics ; de poursuivre l'achèvement de notre réseau de chemin de fer ; de creuser de nouveaux bassins dans nos principaux ports commerciaux, de compléter, en un mot, *notre outillage de paix*.

Aucun emprunt n'est plus patriotique ; il était donc essentiel et intéressant, pour maintenir à cette opération son caractère national, que le gouvernement se préoccupât de donner satisfaction à tout le public en lui accordant les facilités les plus grandes pour souscrire et pour se libérer.

Pour devenir souscripteur, il suffit de verser comme garantie un cinquième qui peut être effectué, soit en numéraire, au moment de la souscription, soit avant la souscription en dépôt de titres de rentes ou de toutes autres valeurs émises par le Trésor public; c'est également pour que la souscription soit répandue sur toute la surface du territoire, que toutes les Caisses publiques vont s'ouvrir à l'Emprunt, et que les Percepteurs désignés par le Ministre pourront, jusque dans les campagnes, recueillir des souscriptions.

Quant à la valeur émise, elle a depuis longtemps pris sa place sur le marché financier. L'épargne nationale est considérable, la fortune publique croît sans cesse ; nos budgets, solidement établis, se soldent, en fin de chaque exercice, par des excédants qui augmentent d'année en année ; l'Emprunt national se présente donc sous les meilleurs auspices, et le gouvernement, en faisan appel au public, en vouiant faire participer le plus humble aux avantages de l'Emprunt, en s'adressant à toute l'épargne nationale, permet à la France d'affirmer une fois de plus la puissance de son crédit, les ressources de sa fortune, la fécondité de son travail ; le public, en répondant à cet appel, va permettre de donner une impulsion plus grande aux travaux de la paix,

SOUSCRIPTIONS

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Trésoriers-payeurs généraux et Receveurs particuliers des finances, ainsi que chez les Percepteurs.

Les Rentes sont émises au prix de 83 fr. 25 pour 3 fr. de rente, soit 416 fr. 25 par coupure de 15 francs. Le versement de garantie est du cinqu